



**PRÉFET
DE L'EURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires et de la Mer de l'Eure**

Affaire suivie MC.HEBRANT

Gestionnaires du contrôle des structures

Tél: 02.32.29.60.19-MCH ou 02.32.29.60.90-BD

Mél: ddtm-seatr-saag@eure.gouv.fr

Evreux, le 16/11/2023

Le Préfet de l'Eure à

BOUVREE Jérôme

126 IMPASSE DU RUET ROCHER

27450 ST PIERRE DES IFS

Objet: avis de réception d'une demande d'autorisation d'exploiter

Num_dossier: 1321

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour une installation portant sur 37,0229 ha, située(s) et référencée(s) comme suit:

COMMUNE	Section	Numéro(s) de parcelle
BONNEVILLE LA LOUVET - 14130	- ZP	23
	- ZP	24
ST ETIENNE L ALLIER	- E	180
	- ZD	39
	- ZE	21
	- ZE	7
	- ZH	25
	- ZK	14J
	- ZK	14K
	- ZK	15
	- ZK	27AJ
	- ZK	27AK
	- ZK	31J
	- ZK	31K
	- ZK	78
- ZK	81	
ST GEORGES DU VIEVRE	- ZL	23
ST PIERRE DES IFS	- AB	112
	- ZA	141
	- ZA	142

ACCUSE DE RECEPTION

Dossier réceptionné complet le : 15/11/2023

Je vous précise qu'en l'absence de notification de décision reçue dans un délai de QUATRE MOIS suivant la date de réception mentionnée dans le présent accusé de réception, vous bénéficierez d'une AUTORISATION TACITE d'exploiter (application de l'article R 331 – 6 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Vous pourrez consulter sur le site du Recueil des Actes Administratifs régional, la publication de cet accusé réception qui fera foi de cette autorisation tacite.

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/normandie/tags/view/Normandie/Documents+et+publications/Recueil+des+actes+administratifs>

Je vous informe que je fais procéder à la publicité prévue par l'article R 331-4.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité structures,
aides de crises, agridiff et GAEC



Liliane LABBE